

Guide des archives communales de RIVES

Présentation

Ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire et péréquaire (ou courcier)¹, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation

Les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité

Les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin

Consulter le guide « Retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » (en ligne sur archives.isere.fr).

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble
Canton (jusqu'en 2014) : Rives
Canton (depuis 2015) : Tullins

Charnècles jusqu'en 1790 appartenait à la communauté de Rives avant d'en être distraite.

Historique de la conservation des archives de la commune

Sous l'Ancien Régime, bien que communauté, aucune archive rivoise n'a subsisté hormis les parcellaires.

Le fonds est complet depuis le début du XIXe siècle (recensement militaire depuis 1822) . En 2026, il est toujours en cours de classement.

¹ Le parcellaire sous l'Ancien Régime servait en quelque sorte de matrice cadastrale : y étaient inscrits les biens immobiliers et fonciers avec le nom de leur propriétaire. Le péréquaire ou courcier servait à enregistrer les mutations survenues. Ces documents étaient établis dans un but fiscal.

Archives de la commune conservées en mairie

1. Classées : en cours de classement

Répertoire par les archivistes itinérants de la communauté d'agglomération du Pays voironnais, commence en 2014 (consultable aux Archives départementales de l'Isère).

2. Documents principaux :

Registres paroissiaux.	1670-1792
Parcellaire de Rives et de Charnècles.	1657
Courciers ou péréquaires de Rives	1661-1747
Courcier des trois ordres de Charnècles	Ancien Régime
Délibérations.	1790-1800, dep. 1831
Délibérations de la municipalité de canton de Rives ² . [à confirmer]	an IV-an VIII
Etat civil.	dep. 1792
Recensement de la population.	1846-1975
Plan cadastral	1812
Bureau d'assistance : délibérations.	1905-1940

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1. Classées : en partie

Cote : 4 E 273

Répertoire par A. Bouilloc, archiviste, 2018, 4 p. (consultable sur archives.isere.fr).

Métrage classé : 0,15 mètre linéaire

2. Documents principaux classés:

Parcellaire de Rives et de Charnècles (double de celui en mairie).	1657
--	------

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1. Aux archives départementales de l'Isère :

2 C 551	Rôle de la capitation.	1760
4E543/90	Contribution à l'étape militaire de Voreppe.	1630-1759
1J131	District de Saint-Marcellin : état du mobilier et des ornements des églises des cantons de Pont-en-Royans, Rives, Roybon, Saint-Etienne-de Saint-Geoirs, Saint-Marcellin, Tullins et Vinay (lacunes).	prairial an II

2. En mairie de Tullins :

FF11	Procès entre Tullins et Rives au sujet de la fourniture de subsistances à l'armée.	XVIIe s.
------	--	----------

3. A la Bibliothèque municipale d'études et du patrimoine de Grenoble :

R6062	Capitation.	1776
-------	-------------	------

² La municipalité de canton de Rives administra de l'an IV à l'an VIII les communes de Rives Beaucroissant, Charnècles, Izeaux, La Murette, Réaumont, Renage, Saint-Blaise-du-Buis et Saint-Cassien.